

Depuis les années cinquante, la participation du Canada aux travaux des Nations Unies et du Commonwealth a constitué un élément fondamental de notre politique extérieure. Notre participation à la Francophonie est venue s'y ajouter pendant les années soixante. Les liens multilatéraux entre le Canada et les Etats africains, créés à la faveur de notre présence au sein de ces divers organismes, nous ont naturellement amenés à développer nos relations bilatérales.

Aujourd'hui, nos relations avec l'Afrique entrent peut-être dans une phase nouvelle. Nous devons continuer d'appuyer les trois organismes multilatéraux que je viens de mentionner. D'autre part, nous ne pouvons nous permettre de considérer les Etats africains comme de simples prolongations de certaines des institutions multilatérales dont nous faisons respectivement partie.

Je tiens à souligner qu'il est maintenant essentiel pour nous de considérer les besoins particuliers, les aspirations et la situation de *chacun* des pays africains avec lequel nous avons des relations diplomatiques. Nous sommes aujourd'hui plus sensibilisés qu'auparavant à la nécessité d'équilibrer nos relations avec ces pays. Pour cela nous devons mettre l'accent sur les relations bilatérales, déborder le cadre de l'aide et de la coopération technique et nous attacher aux questions d'intérêt commun. Je pense ici aux consultations politiques, aux affaires culturelles et à une coopération économique élargie. Cet ajustement exigera de nous de la flexibilité et de l'imagination. Dans chaque cas, nous devons évaluer tant nos propres ressources que les problèmes particuliers du pays concerné. C'est là la seule façon dont nous pourrions mieux organiser nos programmes d'aide, accroître nos relations commerciales et promouvoir les politiques, dans les domaines de l'environnement et du droit de la mer notamment, que nous considérons capitales.

L'avenir de nos relations bilatérales avec les Etats africains repose sur un effort plus suivi de notre part. Ceci doit être fait sans nuire pour autant aux liens multilatéraux qui se sont révélés si utiles au Canada par le passé et que nous entendons continuer à renforcer.

De part et d'autre il faut évidemment répartir les priorités; d'ailleurs, ce partage se fait quotidiennement dans le cadre de l'activité diplomatique. Les intérêts canadiens en Afrique ne seraient certainement pas mieux servis par une détérioration de nos relations avec les Etats-Unis, le Japon ou l'Europe. A vrai dire, c'est la vigueur même de nos rapports politiques, économiques, techniques et culturels avec les autres pays industrialisés qui nous permettent de nouer des liens plus solides avec les nouvelles nations du monde. Par contre, rien ne viendra, à mon avis, anémier notre présence en Afrique. Au contraire, tout